

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 24

Artikel: Un nouveau document : relatif au major Davel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 15 Juin 1872.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs le document historique ci-après, qui est complètement inédit, et que M. le professeur L. Vuillemin a eu l'extrême obligeance de nous communiquer. On reconnaîtra dans les réflexions qui accompagnent cette pièce les vues toujours justes de notre éminent historien, et son ardent attachement à la patrie vaudoise.

Un nouveau document

relatif au major DAVEL.

Jeudi dernier, le 6 juin, la Société d'histoire de la Suisse romande se trouvait réunie à Lausanne dans la grande salle, jadis des Deux-cents, maintenant de l'Hôtel de Ville; dans cette salle où le major Davel, il y a un siècle et demi, présenta à Messieurs de Lausanne son manifeste et les invita à proclamer l'indépendance du Pays de Vaud. Il y avait quelque à propos à prononcer le nom du major en ce lieu, peu différent de ce qu'il était dans le passé. Aussi, M. Vuillemin le fit-il, une lettre en mains, que M. le professeur H. Carrard lui avait communiquée pour en faire part à la Société.

Cette lettre porte en tête un nom de lieu déchiré, nous croyons celui de Moudon, et la date du 11 avril 1723. Elle a donc été écrite peu de temps après l'arrestation du major. Malheureusement nous n'en possédons que les quatre premières pages; les dernières qui renfermaient sans doute la signature et l'adresse, sont perdues; en sorte que nous ne savons ni le nom de l'auteur de l'écrit, ni celui de la personne à laquelle il l'envoyait. Tout ce qui ressort du contenu de nos pages, c'est qu'elles sont d'un officier attaché, paraît-il, à l'état major du général bernois de Watteville, Haut-commandant du Pays de Vaud, et qu'il les adressait à un parent.

— Monsieur et très cher cousin, lui disait-il, Vous m'avez demandé par votre dernière un détail exact de la Rébellion suscitée par le Major Davel: bien des raisons m'ont empêchées (sic) de vous satisfaire; la 1^{re} est, que je ne suis point à moi et qu'à tout moment Mons^r le Général me demande; la seconde, que je n'osais encore me fier aux Informations qu'on nous en a faites; et la 3^{me} que je ne savais pas de quelle manière Vous décrire une chose de cette nature, où les sentiments étaient si partagés (sic) que les Uns croyaient que le dit Davel avait des correspondances et dans le pays et au dehors, et les autres, qui sans contredit ont mieux rencontré,

ont jugé (sic) qu'il avait perdu la raison et le bon sens, ou pour m'exprimer avec Eux, que la Cerveille lui avait tourné, ce qui ne se trouve que trop vrai tant par son entreprise mal et follement concertée, que par les raisonnements qu'il mène à présent et qui sont trop forts et trop longs à Vous raconter. Le 5^{me} du Courant on lui a mis la mèche, le 8^{me} on le tint 3 heures durant à la question ordinaire et le jour suivant on le tortura encore une demi heure, mais il persista toujours à dire qu'il avait été Seul dans cette Entrepris et qu'il ne pouvait accuser personne sans Lui faire tort. Il dit que les chaînes qu'il portait étaient d'or, et qu'il mourrait pour sa patrie, et qu'il regardait ce jour comme le plus glorieux de sa vie, etc., etc;

Le Major Tascheron a été arrêté sur un Simple Soubçon, le 1^{er} lui ayant écrit de le venir trouver un tel et tel jour à Lausanne, et qu'il verrait des Choses qui lui feraient peut-être plaisir (4). J'avais bien des choses à Vous mander Sur ce Sujet, mais étant persuadé que Vous ne les ignorez pas, et que d'ailleurs je me lasse d'écrire Sur une matière, qui est tout le Sujet des Conversations de par ici: (Heureuse circonstance pour des Galants qui étant à bout de leur leçon seraient obligés de raisonner Sur le beau et le mauvais temps, auprès de leurs belles.)

Je veux cependant finir par l'histoire suivante.

Mercredi passé 7^{me} du Courant, Mons^r de Bressonaz, frère de Mons^r le Châtelain de Mexières à Moudon, ayant apparemment la tête remplie de guerre et craignant les mauvaises suites d'icelle, monta à l'une des plus hautes chambres de leur maison, pour voir de là s'il ne découvrirait rien de ce que Son imagination lui représentait, et comme il faisait un peu de Brouillard, il fut d'abord frappé de ne point pouvoir découvrir le Signal de Chavâne, qui est tout prez un peu au dessus du dit Moudon, et jugeant charitablement que les Fribourgeois, qui en sont voisins, avaient rasés le dit Signal, pour empêcher nos gens à s'aviser l'un l'autre dans le péril, Il jeta ses yeux guerriers d'un autre côté, où voyant des gens qui labouraient leurs champs et des charrues se croisant, l'une allant d'un côté et l'autre de l'autre, il crut sérieusement que c'étaient des gens qui étaient aux prises avec l'Ennemi. Cependant voulant voir ce qui se passait par tout au tour, il alla d'un autre côté où ayant ouvert une fenêtre, Il vit venir une grosse troupe de Cavallerie, mais (*risum teneatis animi*) c'était des moutons de toute sorte de Livrée. Pour être encor plus assuré de son fait, Il prend des Lunettes d'approche, mais bien loin de le guérir, Elles le confirment plus fort que jamais dans ses visions, car comme vous savez les Lunettes ne dissipent point le Brouillard. Le voila donc courant à la Chambre de sa Mère, lui donner avis de ce qu'il crut avoir vu. On fait venir à la hâte un Serrurier pour crocheter les armoires qui gardaient leurs Thrésors. On fait assembler le Conseil de Moudon, qui, par une sage délibération, font fermer les portes de La ville, toute fois après avoir envoyé, en Généraux expérimentés, des gens reconnaître l'ennemi; et en attendant le retour de ces vaillants Champions le dit Noble Magistrat donne les ordres qu'il ju-

(1) La lettre de Davel au major Tascheron est celle dont M. Verdeil a donné un fac-simile dans le 3^e vol. de son Histoire du canton de Vaud. Elle est aujourd'hui la propriété du Musée cantonal.

geait à propos, pour une défense digne des habitants d'une ville et forteresse de cette importance ; après quoi chacun retourna chez Soi, donner, les larmes aux yeux, les derniers adieux à ce qu'il avait de plus cher. Mais les Espions étant de retour, Ciel ! quelle fut et la honte des uns et la joie des autres ! Il faudrait un esprit aussi fertile en expressions que le vôtre pour décrire les différents mouvements dont le Cœur de l'un et de l'autre fut agité...

Ici s'arrête notre manuscrit. Après en avoir donné lecture, M. Vulliemin l'a fait suivre des réflexions suivantes :

« Vous le voyez, Messieurs, la lettre que je viens d'avoir l'honneur de mettre sous vos yeux est propre à caractériser l'état du Pays de Vaud, lorsque eut lieu l'événement mémorable auquel elle se rapporte. Comme presque tous ses contemporains, l'auteur de la lettre accuse Davel d'avoir perdu le sens. Entendons-nous toutefois sur la valeur de cette expression.

« Davel avait perdu la raison : est-ce à dire qu'il ne se faisait pas une idée vraie de la situation du pays, de son état politique et moral, à l'heure où il l'appela à l'indépendance ? — Je crois, Messieurs, qu'aucun de ses contemporains ne s'en est fait une idée plus juste que lui. Les choses étaient bien comme il les a présentées. Il n'a exagéré ni la démoralisation du peuple, ni les plaies dont il souffrait. Il ne s'est pas davantage trompé sur la situation de Berne. Tout ce qu'il a dit du mécontentement de ses sujets allemands, de l'irritation des cantons catholiques, de leur soif de vengeance depuis leur défaite à Wilmergue, de la jalousie de Zurich, et de l'irritation de la France contre les villes suisses protestantes, qui l'avaient abandonnée pour se donner à ses adversaires à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, toutes ces choses sont l'expression de l'exacte vérité.

« J'ai lu, à Paris, dans les archives des affaires étrangères, les pièces qui ont rapport au sujet qui nous occupe, en remontant quelque peu vers les temps antérieurs ; j'ai lu entr'autres les rapports des ambassadeurs à la cour et leur correspondance ; ces pièces sont pleines d'une colère que Louis XIV, vers la fin de son règne, s'attachait à tempérer, mais qui n'en persiste pas moins sous le règne de son successeur. L'idée se laisse entrevoir de travailler à faire du Pays de Vaud un quatorzième canton. Elle ne se montre pas assurément dans les pièces officielles et diplomatiques. La cour de Versailles est la première, après les villes vaudoises et les villes suisses, à féliciter Berne d'avoir étouffé en son germe un infâme complot ; aussi ne parlai-je que de la correspondance secrète et des relations des envoyés avec la cour ; elles nous font connaître un état de choses dont personne ne s'est rendu compte comme Davel. Là donc n'était point sa folie.

« Qu'une conspiration en ces circonstances n'eût aucune chance de succès, qui pourrait l'affirmer ? Mais, ne manquerait-on pas d'ajouter, il y a conspiration et conspiration. Quand on conspire vraiment, on intrigue, on agit sur les esprits, on se crée des alliés, on prépare les voies au succès. Or ici rien de pareil. De complicité, point ; de ce qui pouvait servir à la réussite de l'entreprise, pas

davantage. Rien donc de ce qui caractérise un conspirateur ordinaire.

» Ce n'est pas que Davel n'eût un plan, un plan très arrêté ; mais ce plan, il ne l'a communiqué à personne. C'est folie, assurément ; mais de cette folie, il se rend compte ; il la sait ; devant ses juges, il s'applaudira d'avoir agi contre tous les usages des conspirateurs, contre toutes les règles de l'art militaire. Il agit ainsi parce qu'il ne veut exposer aucune vie d'homme que la sienne. Sa noblesse d'âme s'adressera à la noblesse d'âme de ses concitoyens, la générosité de son cœur à leurs sentiments généreux. S'il n'est pas compris, il mourra, mais seul, et sa mort, il n'en doute pas, servira sa patrie. « Je serai, dit-il, la victime de cette affaire, mais mes compatriotes retireront des avantages de ma mort. » Comme il avait compris le présent, il ne se trompe pas non plus sur l'avenir. Il n'a pas le sens commun, si vous voulez ; n'est-ce point peut-être parce qu'il en possède un meilleur ?

« Mais poursuivons. Le plan de Davel se rattachait à des idées qui lui étaient propres et auxquelles il attribuait une origine mystérieuse. Disons-le, il avait ses hallucinations : son propre témoignage comme ceux de ses contemporains en font foi. Comme Jeanne d'Arc il avait ses *voix*. Comme Jeanne avait ses saintes, la poésie de son âme, Davel voyait lui apparaître la belle vigneronne, l'idéal de son rêve, la personnification de sa patrie, en même temps que son guide et son reconfort. Il obéissait à des inspirations. Quelque fut son sang-froid et sa possession de lui-même, il était, comme l'a dit Gibbon, « enthousiaste, mais enthousiaste pour le bien public. »

« Rien donc de surprenant à ce que l'auteur de la lettre que nous venons de lire l'ait déclaré fou. C'était l'opinion commune. Cependant, dans cette opinion il existait des variétés. Permettez-moi de m'y arrêter un instant.

» Notre lettre me paraît rendre assez bien ce que doit avoir été, au temps de Davel, l'esprit de ce qu'on nommait « la société. » Ce n'est pas que, dans cette société même, il n'y eût aussi des diversités. Les pasteurs de Saussure et Bergier témoignèrent à Davel une cordiale sympathie ; ce fut, vous le savez, cette sympathie qui fit destituer le pasteur de Saussure ; chez d'autres, le calcul, l'intérêt dominant ; chez le grand nombre ce fut, je crois, ce qui ressort de notre lettre, la légèreté, la gaillardise, une indifférence spirituelle, et, disons-le, servile : Versailles avait fait école chez nous.

» A Lavaux, l'impression fut tout autre : elle fut de colère contre Davel, qui avait gravement compromis ses concitoyens et trompé leur confiance ; aussi le nom du major resta-t-il assez longtemps, à Cully, un nom d'injure : on disait alors « un Davel, » comme on dit « un traître. »

» A Montreux, l'opinion se manifesta sous une face différente encore. A cette époque, la grande paroisse de Montreux avait pour pasteur un homme très cultivé, Vincent Vautier, qui montra, dans les débats du *consensus*, un esprit indépendant, en même

temps qu'il était très attaché à Berne. Il consignait dans un livre généalogique, qui remontait aux premières années du 14^e siècle, et même au-delà, les annales de sa famille. Aux généalogies s'ajoutait, de siècle en siècle, la mention des grands événements publics contemporains. Or voici comment le pasteur Vautier parle de Davel :

« Environ ce temps-là, le 31 mars 1723, se manifesta à Lausanne folle conspiration du major Davel, de Cully, qui voulait soustraire tout le Pays de Vaud à LL. Exc. de Berne, et l'assujettir à la Ville de Lausanne, laquelle par ce moyen aurait fait un quatorzième canton, comme si le sort du Pays de Vaud devait être plus heureux sous Messieurs de Lausanne que sous LL. Exc. de Berne. Mais ce fou projet fut d'abord éventé par la saisie et l'emprisonnement du dit major, et par son supplice, comme on peut en voir les détails dans le *Messenger boiteux* de Bâle de 1724. »

» Ainsi s'exprime le pasteur Vautier. Vous l'avez remarqué, Messieurs, il ne met pas en doute que Davel ne voulut soustraire notre pays romand au joug de Berne pour l'assujettir à la ville de Lausanne. Cette idée est nouvelle; elle n'a pas jusqu'ici, que je sache, été mise en avant, et cependant elle a dû naître naturellement: comment croire que le Pays de Vaud, devenu un canton, eut pu s'appartenir à lui-même, alors que tous les cantons qui avaient des villes capitales vivaient sous la domination de l'aristocratie de ces villes?

» Mais nous n'avons pas achevé de rendre la diversité des impressions que l'apparition de Davel a fait naître dans le Pays de Vaud. Il a existé longtemps, il existe encore des mémoires, ou contemporains, ou transcrits de mémoires contemporains, qui racontent l'événement. Ces récits diffèrent les uns des autres, mais non pas essentiellement. Ils laissent les faits passer, sans colère, sans parti pris. Ils accusent la folie de Davel, mais en termes pleins de sympathie. On les conservait dans des familles pieuses, chez des pasteurs, surtout chez des instituteurs. On les tenait cachés; on ne les communiquait qu'à mains sûres. Il en a été ainsi jusque près de la fin du 18^e siècle. Vous savez, Messieurs, comment alors tout a changé, comment le nom de Davel est devenu tout à coup un nom libérateur, un nom d'honneur, la gloire de la patrie vaudoise. Cully lui a élevé un monument. Le pays lui en a érigé un dans le cœur de la cathédrale. Gleyre lui a consacré ses pinces.

» Il ne nous reste, Messieurs, qu'à tirer la moralité de cette histoire et à nous demander: Que conclure? — Qui fut le plus insensé, de Davel ou de ses contemporains? et si ses contemporains le furent plus que lui, est-ce à dire que nous sommes plus sages que nos pères? — Je m'arrête devant ces graves questions. Un proverbe patois nous dit: « Fous, nous le sommes tous, mais diversement: *Nion n'è fou parai*. » Je n'ai garde d'en faire ici l'application et me borne à la remettre à nos consciences. »

Les bâtiments académiques.

Monsieur le rédacteur,

Connaissez-vous, de la part d'un magistrat, une parole plus belle et plus sage que celle-ci: *la question n'est pas mûre*?

Remarquez comme elle concilie deux éléments

hétérogènes, l'amour du progrès qui pousse à l'action, et la prudence, qui la retarde.

La question n'est pas mûre. Cela signifie qu'on l'étudie, qu'on l'examine, qu'on la retourne dans tous les sens. Mais on ne l'abandonne pas, on ne la perd pas de vue, et le moment propice venu, elle recevra sa solution.

Oui, monsieur le rédacteur, nous sommes victimes de la précipitation malsaine de nos ancêtres. De quelque côté que je regarde, les exemples m'en sautent aux yeux. Si, il y a une quarantaine d'années, on eût ajourné la question de la maison pénitentiaire, aujourd'hui on la bâtirait sur une échelle bien plus vaste, bien plus conforme aux besoins de notre époque, et des adjonctions nécessaires ne seraient pas venues la défigurer.

Pourquoi, le jour où le Grand Conseil décida la construction du Grand-Pont, ne s'est-il pas trouvé un député pour dire: «La question n'est pas mûre. Que les lausannois se résignent à descendre Pépinet et à remonter le Grand-St-Jean pendant une trentaine d'années encore; alors on leur fera un monument digne de la capitale et de sa population. Jusques-là, étudions cette affaire et songeons-y sans cesse.»

Si ce député eût été cru, nous n'aurions pas aujourd'hui ces trottoirs étriqués, cette voie insuffisante et si mal éclairée. Un peu de patience nous aurait valu des avantages inestimables.

En revanche, la sage lenteur apportée à la construction d'une maison d'aliénés, n'a-t-elle pas eu les suites les plus heureuses? Allez à Cery, contemplez la majesté de ces bâtiments, leur savante distribution, le confort qui y règne; faites-vous renseigner sur le coût modéré de l'ouvrage et vous admirerez la prudence de nos législateurs, qui, durant trente ans, ont ajourné cette décision importante.

On eut beau leur dire: le Champ-de-l'Air est inhabitable, les aliénés s'y égratignent journellement les uns les autres, quand ils ne font rien de pire. Ils répondirent d'une voix ferme et douce tout à la fois: La question n'est pas mûre.

Est-elle mûre, peut-être, la question des bâtiments académiques? Il s'en faut de beaucoup; d'abord on n'y songe que depuis dix ans, et depuis deux ans seulement on l'étudie d'une manière sérieuse. Il n'existe encore qu'une vingtaine de plans et de projets, photographiés, lithographiés, tintés, lavés, etc. Puis, l'insuffisance des bâtiments actuels n'est pas reconnue; le collège cantonal manque de place; eh bien! que les élèves se serrent un peu; quelques-unes des salles sont humides, sombres, étroites, insalubres; cependant, jusqu'ici, il n'y a guères que quelques maîtres et quelques élèves qui en aient souffert. Depuis trois siècles, le collège est dans ce bâtiment; il peut y rester encore, la question n'est pas mûre.

L'école industrielle est bien mieux logée, elle n'a pas à se plaindre, les élèves n'y sont pas entassés comme au collège, mais reportés entre divers locaux circonvoisins, ils ne manquent ni d'air, ni de lumière. On a utilisé pour cet effet les estaminets des